

## MANUSCRITS

Merci de ne plus envoyer de manuscrit, nous sommes saturés de demandes et, dans tous les cas, de prendre contact avec nous avant tout envoi.

Les éditions Le Silence qui roule n'éditionnent que 3 livres par an et ne peuvent pas répondre à toutes les demandes ni se **projeter sur les années suivantes**.

**Dans le cas d'un envoi accepté pour lecture et sans engagement**, l'auteur peut nous adresser son manuscrit dans un premier temps par mail (doc Word sans mise en page sophistiquée), puis, si entente, son manuscrit imprimé et relié par ses soins, et envoyé par courrier postal.

Si vous souhaitez le renvoi de votre manuscrit après lecture et refus, joignez une enveloppe timbrée à vos nom et adresse. Tout manuscrit non retenu et non accompagné de cette enveloppe sera détruit après lecture, sous deux mois.

Sans réponse de notre part (le temps nous manquant pour une réponse appropriée), l'auteur peut considérer, au bout de six mois environ, que son manuscrit ne sera pas retenu.

Parce que nous accordons une grande importance au respect du code de la propriété intellectuelle et à la protection des manuscrits, nous vous conseillons de protéger votre travail et d'en envoyer une copie à la SGDL avant tout envoi.

Merci de votre compréhension.